

Le journal des



# Marchés Publics

## Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0  
Open Contracting  
eJDM  
**Pridesoft**  
**Mobile**  
e-CNE  
Transparence  
e-Regulation  
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE

01

ADMINISTRATION

02

ECONOMIE

01

RURAL

02

N° 2455

15 Décembre 2021

15 December 2021

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun  
Fax : 222 206 043 / 222 203 326  
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : [infos@armp.cm](mailto:infos@armp.cm)  
Internet : [www.armp.cm](http://www.armp.cm)

à Timbrer

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

### Prestataire

Raison Sociale(\*) : .....

N° Carte Contribuable(\*) : .....

N ° Registre de Commerce(\*) : .....

Statut Juridique(\*) :  ETS  SARL  SA

Type Entreprise(\*) :  TPE  PE  PME  PMI  GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél.(\*) : ..... Fax : .....

E-mail(\*) : .....

Site web : .....

### Information sur la Commande Publique

Type Procédure(\*) : AOIO  AOIR  AONO  AONR  BC  DC  DP  AMI/ASMI  GG

Exercice(\*) : .....

Référence(\*) : .....

Maître d'Ouvrage(\*) : ..... Autorité Contractante : .....

Objet(\*) : .....

Montant(en chiffres)(\*) : .....

Date Signature(\*) : .....

### Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(\*) :  Express Union (N° 91190008943026)  CC EC-SA (N° 100-017265-314-30)  BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510)  SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691)  Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(\*) : .....

Date de Versement(\*) : .....

### Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(\*) :  Oui  Non | Copie Carte Contribuable :  Oui  Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(\*) :  Oui  Non | Copie Registre de Commerce :  Oui  Non

(\*) Champs à remplir obligatoirement.  
(\*\*) quartier, rue, etc....



## SOMMAIRE

### # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>1</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">025/ASMI/CUD/SG/DAFIB/2021 DU 15/12/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°025/ASMI/CUD/SG/DAFIB/2021 DU 15/12/2021 RELATIF A LA PRESELECTION DES ENTREPRISES POUR LA DELEGATION SOUS FORME D'AFFERMAGE DE LA GESTION ET L'EXPLOITATION DES ACTIVITES RELATIVES A LA DEGRADATION DE LA CHAUSSEE SUR TOUTE L'ETENDUE DE LA VILLE DE DOUALA AU TITRE DES EXERCICES BUDGETAIRES 2021 ET SUIVANTS
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	10-01-2022

<b>2</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">DECISION NO. 77 /GP-IRDP/CAE/B/02/01</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	BEARING THE CANCELLATION OF THE TENDERING PROCESS FOLLOWING INVITATION TO NATIONAL COMPETITIVE BIDDING TENDER NO: 025/2021/NCB/STB/GP-IRDP OF 26/08/2021 FOR LAND DEVELOPMENT AND PREPARATION FOR UPLAND RICE IN GAYAMA PRODUCTION BASIN IN TWO (2) LOTS.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>3</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">10360/21/DG/DAG/DAMP/SMP/AM</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF 3 N° 10360/21/DG/DAG/DAMP/SMP/AM DU 13/12/2021 PORTANT MODIFICATIONS APPORTEES A LA CONSULTATION N°05/DCE/SODECOTON/CIPM/2021 DU 01/10/2021 2021 POUR LA FOURNITURE,L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UNE USINE D'EGRENAGE DE COTON CLES EN MAIN A GOUNA
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>4</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">004/AMI/CFC/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 004/AMI/CFC/2021 DU 15/12/2021 POUR LA SELECTION D'UN CABINET MEDICAL POUR L'EXERCICE DE LA MEDECINE DU TRAVAIL AU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	14-01-2022

<b>5</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">026/ASMI/CUD/SG/DAFIB/2021 DU 15/12/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°026/ASMI/CUD/SG/DAFIB/2021 DU 15/12/2021 RELATIF A LA PRESELECTION DES ENTREPRISES POUR LA DELEGATION SOUS FORME D'AFFERMAGE DE LA GESTION DES ACTIVITES RELATIVES AU SUIVI ENVIRONNEMENTAL, NOTAMMENT CELLES DONNANT DROIT A LA DELIVRANCE DE L'ATTESTATION DE CONFORMITE ENVIRONNEMENTALE (ACE) ET DES AMENDES Y AFFERENTES AU TITRE DES EXERCICES BUDGETAIRES 2021 ET SUIVANTS.
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	10-01-2022

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>6</b>	<b>Reference</b> <a href="#">013/AONO/CSAL/SG/ST/CIPM/2021</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 013/AONO/CSAL/SG/ST/CIPIVL/2021 DU 18/11/2021 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE WELELE-SEBEC (12 KM) DANS LA COMMUNE DE SALAPOUMBE, DEPARTEMENT DE LA BOUMBA ET NGOKO, REGION DE L'EST <b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières <b>Date de cloture</b> 17-12-2021
----------	--

<b>7</b>	<b>Reference</b> <a href="#">DECISION N° 76/GP-IRD/CAE/B/02/01</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> BEARING THE CANCELLATION OF THE TENDERING PROCESS FOLLOWING INVITATION TO NATIONAL COMPETITIVE BIDDING TENDER NO: 026/2021/NCB/STB/GP-IRD/CAE/B/02/01 FOR THE CONSTRUCTION AND EQUIPING OF ONE PALM OIL PROCESSING MILL STRUCTURES IN GAYAMA PRODUCTION BASIN <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
----------	--

<b>8</b>	<b>Reference</b> <a href="#">10359/21/DG/DAG/DAMP/SMP/AM</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> ADDITIF N°10359/21/DG/DAG/DAMP/SMP/AM DU 13/12/2021 PORTANT MODIFICATION DE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITE DES SOUMISSIONS RELATIVES L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°003/21/AMI/SDCC/DG/DTLGC DU 26/11/2021 <b>Nature de prestation</b> Prestation Intellectuelle <b>Date de cloture</b> N/A
----------	--

<b>9</b>	<b>Reference</b> <a href="#">10029/21/D//DG/DAG/DAMP/SMP/GT</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION N°10029/21/D//DG/DAG/DAMP/SMP/GT PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°112/21/AONO/SDCC/CIPM DU 20/10/2021 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL ET DU SYSTÈME PAR GPS D'UN LOT DE 335 VÉHICULES MINIMUM A LA SODECOTON. <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> N/A
----------	--

<b>10</b>	<b>Reference</b> <a href="#">024/D/HGD/DG/SMP/2021</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION N°024/D/HGD/DG/SMP/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°019/AONO/HGD/CIPM/2021 DU 13 SEPTEMBRE 2021 POUR LA FOURNITURE D'UN (01) VEHICULE STATION WAGON 4X4 A L'HOPITAL GENERAL DE DOUALA (HGD). <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>11</b>	<b>Reference</b> <a href="#">2455/D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/AR/2021</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION 2455/D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/AR/2021 DU 30 NOVEMBRE 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N°003587/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 12 AOÛT 2021 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'URGENCE SUR LA NATIONALE N° 3, SECTION DE ROUTE YAOUNDÉ-PONT DE NDOUPÉ (105 KM) DANS LA RÉGION DU CENTRE.FINANCEMENT: BUDGET MINTP - LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2021 ET SUIVANTS. <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>12</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">10160/21/DG/DAG/DAMP/SMP/AO</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION N°10160/21/DG/DAG/DAMP/SMP/AO DU 09 DEC 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 105/21/AOIO/SDCC/CIPM DU 20/10/2021 POUR LA FOURNITURE D'UN TRANSPORTEUR COMPLET A CHAINES POUR GRAINES DE COTON POUR L'USINE D'EGREPAGE DE GUIDER</p> <p><b>Nature de prestation</b> Fournitures</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>13</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">017/C/CM NGWEI/SG du 10/12/2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°_____/C/CM NGWEI/SG DU 10/12/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°006/AONO/C-NGW/CIPM/2021 DU 29/10/2021 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE INTER R0102 (NDOKOK-PUBI)-PONT SAHAN-INTER N3 (12,90KM) DANS LA COMMUNE DE NGWEI, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL EN PROCÉDURE D'URGENCEFINANCEMENT : MINTP LIGNE FONDS ROUTIER. - EXERCICE 2021</p> <p><b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>14</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">039/AM/CUY/2021 DU 09/12/2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°039/AM/CUY/2021 DU 09/12/2021POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES PROJETS DE VOIRIES ET RESEAUX DIVERS, LA MAITRISE D'ŒUVRE DES PROJETS DE D'URBANISME ET DE BATIMENTS, LA MAITRISE D'ŒUVRE DES PROJETS D'ASSAINISSEMENT, D'ECLAIRAGE PUBLIC, DES FEUX TRICOLORES ET DES ESPACES VERTS ET POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES PROJETS INFORMATIQUES, GEOMATIQUES ET DE COMMUNICATION POUR LE COMPTE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE AU TITRE DE L'EXERCICE 2022.LE MAIRE DE LA VILLE DE YAOUNDÉ, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE UN AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT À L'INTENTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES INSTALLÉS AU CAMEROUN, QUI DÉSIRENT PARTICIPER À LA PRÉ-QUALIFICATION POUR LES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles</p> <p><b>Date de cloture</b> 24-01-2022</p>
-----------	--

<b>15</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">N°000891/C/MPT/UCP-CAB/SPM/2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°000891/C/MPT/UCP-CAB/SPM/2021 DU 08 DÉCEMBRE 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000629 /AONO/MPT/UCP-CAB/CSPM/2021 DU 20 OCTOBRE 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE DEPLOIEMENT D'EQUIPEMENTS SOLAIRES POUR LES TCP, CEAC/DAA ET CPFF - PHASE 1 LOT4 (FOURNITURE ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES)</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>16</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">024/C/HGD/DG/SMP/2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°024/C/HGD/DG/SMP/2021 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°019/AONO/HGD/CIPM/2021 DU 13 SEPTEMBRE 2021 POUR LA FOURNITURE D'UN (01) VEHICULE STATION WAGON 4X4 A L'HOPITAL GENERAL DE DOUALA (HGD).</p> <p><b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---



## # RESUME DES CONSULTATIONS

**17**

**Reference** [08/21/AOIO/SDCC/CIPM DU 10/12/2021](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS DE CONSULTATION N°08/21/CONS/SDCC/CIPM DU 10/12/2021 EN PROCEDURE ADAPTEE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE 1500 ROULEAUX DE FEUILIARDS EN POLYESTER P361 POUR CERCLER 230 000 BALLES DE L'USINE D'EGRENAGE DE NGONG

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** 30-12-2021

**18**

**Reference** [09/21/AONO/SDCC/CIPM DU 10/12/2021](#) [Lire](#)

**Titre/objet** CONSULTATION N°09/21/CONS/SDCC/CIPM DU 10/12/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MUR DE CLOTURE DE 550 ML SUR LE SITE DE DJAMBOUTOU 4 (LOT 1) ET DE 347 ML DERRIERE LE CLUB SODECOTON A DJAMBOUTOU (LOT 2)

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** 30-12-2021

**19**

**Reference** [119/21/AOIO/SDCC/CIPM](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°119/21/AOIO/SDCC/CIPM DU 09/12/2021 PORTANT SUR LE CONTROLE, L'INSPECTION ET LA CERTIFICATION DES POIDS DES BALLES DE COTON AVANT EMBARQUEMENT POUR LES CAMPAGNES 2021/2022 ET 2022/2023, EN TROIS LOTS

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 11-01-2022

**20**

**Reference** [003/AONO/HGOPY/CIPM/2021](#) [Lire](#)

**Titre/objet** APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/HGOPY/CIPM/2021 DU 14/12/2021 RELATIF A LA FOURNITURE DES REPAS AUX MALADES ET AU PERSONNEL DE L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE YAOUNDE

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** 20-01-2022



# COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°025/ASMI/CUD/SG/DAFIB/2021 DU 15/12/2021  
RELATIF A LA PRESELECTION DES ENTREPRISES POUR LA DELEGATION SOUS FORME  
D'AFFERMAGE DE LA GESTION ET L'EXPLOITATION DES ACTIVITES RELATIVES A LA DEGRADATION  
DE LA CHAUSSEE SUR TOUTE L'ETENDUE DE LA VILLE DE DOUALA AU TITRE DES EXERCICES  
BUDGETAIRES 2021 ET SUIVANTS**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Afin d'améliorer substantiellement les ressources financières de l'institution dont il a la charge et répondre aux nombreux défis relatifs à la préservation du réseau routier de la Ville de Douala, le Maire de la Ville lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI) à l'attention des entreprises et/ou groupements d'entreprises de droit camerounais qui désirent participer à la pré-qualification pour la prestation sus indiquée.

## 2. Objet

Le présent avis vise la pré-qualification des entreprises et/ou groupements d'entreprises devant participer sous la forme d'affermage à la gestion et l'exploitation des activités relatives à la dégradation de la chaussée sur toute l'étendue de la Ville de Douala.

## 3. Consistance des prestations

Les prestations seront regroupées en un (01) lot unique dont la consistance est la suivante :

- Gestion et l'exploitation des activités relatives au dépotage sur la voie publique dans la Ville de Douala ;
- Gestion et l'exploitation des activités de dégradation consécutives aux travaux réalisés par les concessionnaires (ENEO, CAMTEL et CAMWATER), d'autres entreprises réalisant les travaux sur la voie publique et les utilisateurs d'engins non munis de pneumatiques tels que leur travaux et la circulation desdits engins détériorent la chaussée.

## 4. Participation et origine

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt est ouvert aux entreprises et/ou groupements d'entreprises de droit camerounais à l'exclusion des :

- Entreprises se trouvant sous le coup d'une suspension faisant suite à la résiliation d'un marché en application de l'article 184 alinéa 1 du Code des Marchés Publics ;
- Entreprises publiques qui ne sont pas juridiquement et financièrement autonomes et, ne sont pas administrées selon les règles du droit commercial OHADA.

**5. Remises des offres**

Les offres rédigées en français et/ou en anglais, devront être produites en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel et déposées à la Sous-direction de la Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, à la voirie municipale sise au 620, rue du Gouverneur CARAS, au 2ème étage de l'immeuble NSIA de BONANJO- BP 43 Douala, Tél/Fax : 233 42 69 50 au plus tard le **10/01/2022 à 12 heures** précises, heure locale, et devront porter à l'exclusion de toute autre indication la mention:

**AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTERET N°025/ASMI/CUD/SG/DAFIB/2021 DU 15/12/2021  
PRESELECTION DES ENTREPRISES POUR LA DELEGATION SOUS FORME D'AFFERMAGE DE LA GESTION  
ET L'EXPLOITATION DES ACTIVITES RELATIVES A LA DEGRADATION DE LA CHAUSSEE SUR TOUTE  
L'ETENDUE DE LA VILLE DE DOUALA AU TITRE DES EXERCICES BUDGETAIRES 2021 ET SUIVANTS  
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

**6. Composition du dossier**

Les candidats au présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt devront fournir les pièces ci-après :

- Les statuts et/ou les textes qui justifient l'existence légale de l'entreprise (registre de commerce) ;
- L'original de l'attestation de non-faillite délivrée par le Greffe du Tribunal compétent du Siège Social du soumissionnaire datant d'au plus trois (03) mois à la date de remise des offres ;
- Une copie de l'attestation de non-redevance en cours de validité signée par le Directeur des impôts ou son représentant habilité ;
- L'original de l'attestation de non-exclusion des Marchés Publics (ARMP) ;
- Les justificatifs correspondants au respect des critères énoncés au point 5 ci-dessous.

**N.B : L'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus citées entraînera l'élimination de la candidature.**

**7. Critères d'évaluation****CRITERES DE SELECTION**

CRITERE	SEUIL MINIMUM
1. <b>A. Références techniques</b>	<p><b>Pour chaque lot</b> : Avoir réalisé ou coréalisé au moins une (01) prestation similaire au cours des cinq (05) dernières années ou avoir des prestations similaires en cours d'exécution avec une CTD, l'Etat ou des Etablissements Publics ;</p> <p>Pour être validée, chaque référence en prestation devra être justifiée par les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Mandat, contrat ou tous autres documents attestés par l'autorité publique</li> <li>● Le certificat de bonne fin délivré par le l'autorité attestée de l'exécution du</li> <li>● Une autorisation permettant de saisir l'autorité compétente pour les informations relatives à la r</li> </ul>
1. <b>B. Présentation globale de l'entreprise</b>	<p>Le candidat à la pré-qualification produira l'organigramme détaillé de sa structure ainsi qu'un point sur son expérience.</p>
1. <b>C. Matériel</b>	<p>Justifier de la possession des outils techniques, du matériel et mobilier nécessaires à la réalisation des prestations objet de cet ASMI.</p> <p style="text-align: center;"><b>NB</b> : Justifier de la possession du matériel par les factures certifiées.</p>
1. <b>D. Profils du Personnel clé</b>	<p><b>01 Coordonnateur Général</b> : De niveau Bacc+3, justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins dix (10) années acquise en management de projet et avoir réalisé au cours des cinq (05) dernières années des activités similaires auprès des CTD ou de l'Etat central.</p> <p><b>01 Cadre du suivi/évaluation des opérations</b> : De Bacc+3 justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) années acquise dans la planification, le suivi/évaluation des opérations ou en suivi/évaluation de projets notamment des CTD.</p> <p><b>02 Technicien de Génie Civil</b> : De niveau Bacc+2, justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) années acquise dans le suivi/évaluation des opérations et autres travaux du Génie Civil.</p> <p><b>05 Superviseurs opérationnels</b> : De niveau Bacc+2, justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins trois (03) années acquise en supervision d'équipe-terrain.</p> <p style="text-align: center;"><b>NB</b> : pour chaque personnel clé, veuillez fournir :</p> <p style="text-align: center;">- Un Curriculum Vitae ;</p> <p style="text-align: center;">- Une copie certifiée conforme du diplôme.</p>

L'évaluation des dossiers des soumissionnaires se fera sur la base des éléments pondérés suivants :

CRITERES	POINTS ALLOUES
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>100</b>
1. 1. PRESENTATION GLOBALE DE L'ENTREPRISE	05
1. 2. REFERENCES ET PRESTATIONS SIMILAIRES DE L'ENTREPRISE	40
1. 3. PERSONNEL	45
1. 4. OUTILS TECHNIQUES ET MOYENS MATERIELS DE L'ENTREPRISE	10
<b>Outils Techniques</b>	<b>06</b>
<b>Moyens Matériels</b>	<b>04</b>

**Seuls les candidats ayant obtenu à l'issue de cette évaluation une note supérieure ou égale à 70 points /100 seront pré-qualifiés pour l'appel d'offres national restreint subséquent.**

## 8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Financières et du Budget de la Communauté Urbaine de Douala, 279 rue Victoria, Hôtel de Ville - BP 43, sise à l'Hôtel de Ville à Bonanjo aux heures ouvrables entre 7h30 et 15h30.

## 9. Evaluation et publication des resultats

Les entreprises et/ou groupements retenus seront consultés dans le cadre des futurs Appels d'Offres Restreints pour les exercices 2021 et suivants concernant les prestations susmentionnées conformément à l'article 76 alinéa 07 et 08 du décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

Les entreprises et/ou groupements non retenus pourront retirer leurs dossiers dans les sept (07) jours suivant la publication de l'Appel d'Offres Restreint.

DOUALA le 15 Décembre 2021

Le MAIRE

**MBASSA NDINE Roger**

# GRASSFIELD PARTICIPATORY AND DECENTRALISED RURAL DEVELOPMENT PROJECT

**BEARING THE CANCELLATION OF THE TENDERING PROCESS FOLLOWING INVITATION TO NATIONAL COMPETITIVE BIDDING TENDER NO: 025/2021/NCB/STB/GP-IRDP OF 26/08/2021 FOR LAND DEVELOPMENT AND PREPARATION FOR UPLAND RICE IN GAYAMA PRODUCTION BASIN IN TWO (2) LOTS.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## THE PROJECT COORDINATOR

- Mindful of the constitution of the Republic of Cameroon;
- Mindful of law No.2007/806 of 26/12/2007 bearing on the finance regime of Cameroon;
- Mindful of the Loan/Grant Agreement No. 2100150030193/2100155026167 dated 16/12/2014 between the African Development Bank and the Government of Cameroon for the financing of the Grassfield Support Project for Rural Infrastructures and Participatory Development Project (Grassfield II);
- Mindful of Decision No. 0908/MINADER/CAB of 12<sup>th</sup> September 2013 creating the Project Management Unit of Grassfield II;
- Mindful of Decision No. 0909/MINADEFR/CAB of 12<sup>th</sup> September 2013 appointing the Project Management Staff of Grassfield II and appointing Mr Muluh Gregory Nguh as Project Coordinator of Grassfield II;
- Considering the Project Appraisal Report of GP-IRDP recommending the reinforcement of the existing Project Management Unit of Grassfield II to manage the GP-IRDP
- Considering the Open national invitation of to tender No: 025/2021/NCB/STB/GP-IRDP of 26/08/2021 for land development and preparation for upland rice in Gayama production basin in two(2)lots.
- Considering the IsDB recommendation letter No. RHA/CAMEROON/GP-IRDP/PPR- 10767/2511/2021 of 25/11/2021 declining the approval of the evaluation report and award recommendation of the Special Tender Board of Grassfield II.
- Considering the necessity of service;

## DECIDES as follows:

Article 1: The tendering process following invitation to National Competitive Bidding No: 025/2021/NCB/STB/GP-IRDP of 26/08/2021 for land development and preparation for upland rice in Gayama production basin in two(2)lots has been cancelled.

The Reasons for cancellation:

**The Islamic Development Bank declined approving the Bid Evaluation Report and award recommendations of the Special Tenders Board of GP IRDP for non-compliance to the guidelines.**

Article 2: The Contract Award Expert of GP-DERUDEP II is charged with the responsibility of informing the concerned

Article 3: This decision is issued to serve the purpose it deserves

*BAMENDA le 27 Novembre 2021*

*Le COORDONNATEUR*

**MULUH GREGORY NGUH**

# SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**ADDITIF 3 N° 10360/21/DG/DAG/DAMP/SMP/AM DU 13/12/2021 PORTANT MODIFICATIONS APPORTEES A LA CONSULTATION N°05/DCE/SODECOTON/CIPM/2021 DU 01/10/2021 2021 POUR LA FOURNITURE,L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UNE USINE D'EGRENAGE DE COTON CLES EN MAIN A GOUNA**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

*GAROUA le 13 Décembre 2021*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**MOHAMADOU BAYERO**

## CRÉDIT FONCIER DU CAMEROUN

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 004/AMI/CFC/2021 DU 15/12/2021 POUR LA SELECTION D'UN CABINET MEDICAL POUR L'EXERCICE DE LA MEDECINE DU TRAVAIL AU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Directeur Général du Crédit Foncier du Cameroun (CFC), Maître d'Ouvrage, lance un Appel à Manifestation d'Intérêt en vue de la sélection d'un cabinet médical pour l'exercice de la médecine du travail au Crédit Foncier du Cameroun.

### 2. Consistance des prestations

Sur la base des objectifs poursuivis, le Cabinet de soins qui sera retenu pour la réalisation des prestations médicales devra :

Exercer les fonctions de médecin du travail conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur pour le compte du Crédit Foncier du Cameroun. A ce titre, il aura entre autres à assurer auprès de la Direction Générale, le rôle de conseiller en ce qui concerne :

1.1. *La surveillance de l'hygiène générale de l'entreprise en particulier au point de vue climatisation, éclairage, moyens de propreté, installations sanitaires (lavabos, WC, douches), eau de boisson, cantine ;*

1.2. *L'hygiène des lieux de travail et la protection contre toutes les nuisances telle que les poussières, les bruits, etc...*

1.3. *La prévention des risques liés au travail et l'amélioration des conditions de travail ; à ce titre, il devra produire un document unique d'évaluation des risques professionnels et proposer une politique Santé et Sécurité de l'entreprise ;*

1.4. *L'information et l'éducation sanitaire des travailleurs, notamment de ceux exposé à des risques. Il doit ainsi apporter sa collaboration aux services chargés de la prévention des accidents de travail et maladie professionnelles.*

Dispenser des soins d'urgences et de premières nécessités ;

Administrer des soins au personnel du CFC ;

Réaliser des visites médicales d'embauche, visites périodiques... ;

Surveiller l'état de santé de chaque travailleur ; à ce titre, il devra tenir :

Un dossier médical individuel ;

Faire des propositions de réadaptation des travailleurs en cas de nécessité

Produire une analyse statistique mensuelle, trimestrielle, semestrielle et annuelle des arrêts de travail pour maladie ou accidents de travail par structure et faire des propositions pour les améliorer ;

Organiser des visites de reprise après un congé de maternité, une maladie professionnelle ou un repos médical supérieur ou égal à un mois ;

Produire un rapport annuel d'activités.

### 3. Remises des offres

Chaque dossier, rédigé en langue française ou anglaise et en quatre (04) exemplaires, dont un (01) original et trois (03) copies marquées comme tels, devra parvenir au Service du Courrier sis au 8<sup>ème</sup> étage, porte 814 de l'immeuble siège du Crédit Foncier du Cameroun, au plus tard le **14/01/2022 à 12 heures**, heure locale. Ils seront déposés contre décharge et devront porter la mention :

**« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 004/AMI/CFC/2021 DU 15/12/2021 POUR LA SELECTION D'UN CABINET MEDICAL POUR L'EXERCICE DE LA MEDECINE DU TRAVAIL AU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN**

**A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

**Dépouillement des dossiers**

Les dossiers de candidature seront évalués par une Commission ad hoc mise en place par le Maître d'Ouvrage.

### 4. Composition du dossier

*Sous peine de rejet, les candidats à cet Appel à Manifestation d'Intérêt devront fournir un dossier de candidature comprenant les pièces ci-après présentées en trois (03) enveloppes distinctes :*

**A - Enveloppe A : Pièces administratives**

L'enveloppe A comprendra les documents administratifs suivants, originaux ou copies certifiées conformes, datant de

moins de trois (03) mois et valables pour l'exercice en cours :

- Une lettre d'intention dûment datée, signée et timbrée ;
- Le Numéro d'Identifiant Unique ;
- Une attestation et un plan de localisation de la structure (formation sanitaire).
- Une attestation de non redevance fiscale ;
- Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre des Finances ;
- Une attestation de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) certifiant que le candidat a effectivement versé les sommes dont il est redevable en cours de validité.

### **B - Enveloppe B : Dossier technique**

Le dossier technique devra comprendre :

- La présentation détaillée de la formation sanitaire (localisation, domaine d'intervention, prestations couvertes, etc.) ;
- Les justificatifs de l'exercice de la médecine du travail au sein des Sociétés ou Etablissements disposant d'un effectif d'au moins 50 employés ;
- Une note technique faisant ressortir la proposition et l'organisation, les capacités techniques et matérielles du candidat à exécuter lesdites prestations ;
- La liste du personnel-clé : chaque candidat devra fournir la liste définissant le personnel-clé à mettre en place pour l'accomplissement des prestations et les pièces justifiant les responsabilités. Ladite liste devra comprendre au minimum les profils décrits dans le tableau ci-dessous :

Postes	Exigences minimum
<b>Un Médecin du travail</b>	Médecin du travail : être titulaire d'un diplôme en santé et sécurité au travail
	05 ans minimum d'expérience générale
	05 ans minimum d'expérience en médecine du travail pour le Médecin du travail
	Justificatifs de l'inscription à l'Ordre des Médecins du Cameroun
	Agrément du Ministère en charge du Travail en Médecine du Travail
<b>Personnel</b>	Avoir au moins une Assistante Infirmière diplômée d'Etat
	05 ans minimum d'expérience générale

e) Les curriculums vitae, dûment signés, des personnels qui seront utilisées au cours des prestations et visées dans le tableau ci-dessus présentant les références des diplômes (date d'obtention, lieu d'obtention, niveau, adresse de l'établissement l'ayant délivré, ...), les qualifications (date d'obtention, lieu d'obtention, niveau, adresse de l'établissement l'ayant délivré, ...)

f) Les copies certifiées conformes, datant de moins de trois (03) mois, des diplômes professionnels des personnes qui seront utilisées au cours de l'étude ;

g) Les moyens techniques et matériels disponibles qui seront mobilisés dans le cadre des prestations décrites plus haut.

### **C - Enveloppe C : Dossier financier**

L'enveloppe C comprendra :

La soumission proprement dite ;

Tous les documents indiquant le détail des prix proposés (Bordereau des prix unitaires et détail quantitatif et estimatif) suivant les modèles indiqués joints en annexe.

## 5. Critères d'évaluation

L'évaluation des dossiers reçus sera faite par la même Commission ad hoc suivant les critères éliminatoires et essentiels ci-dessous :

### **A – Critères éliminatoires**

Fausse déclarations ou pièces falsifiées ;

Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif ;

Absence de praticien ayant un diplôme en santé et sécurité au travail

Absence de l'agrément de médecin du travail ;

Absence de preuve d'exercice de la médecine du travail ;

Note technique inférieure à 75% des points ;

### **B – Critères essentiels d'évaluation**

RUBRIQUE	APPRECIATION DE L'OFFRE	TOTAL NOTATION	
	Critères	Total points	Total note
Présentation générale de l'offre (3 points)	<b>Présentation des dossiers</b>		
	Reliure	1	
	Lisibilité	1	
	Agencement suivant dispositions de l'Appel à Manifestation	1	
Pertinence de la note méthodologique et organisation de la mission (10 points)	Bonne compréhension de l' <i>étendue</i> et des contours de la mission	2	
	Pertinence des observations éventuelles sur les Termes De Références	2	
	Approche méthodologique	3	
	Pertinence du plan de travail	3	
Qualification et expérience du personnel ressource (22 points)	<b>Médecin du Travail (15 Points)</b>		
	Diplôme de Médecin généraliste ou équivalent	1	
	Diplôme en santé et sécurité au travail	5	
	05 ans d'expérience dans la médecine du travail	3	
	Agrément en Médecine du Travail	4	
	Justificatifs de l'inscription à l'ordre des médecins	1	
	05 ans d'expérience dans la médecine en général	1	
	<b>Assistante(07 points)</b>		
	Diplôme d'Infirmière Diplômée d'Etat	2	
	05 ans d'expérience dans la profession en général	2	
Justificatif d'exercice dans une formation sanitaire	2		
Moyens techniques et matériels  (à justifier par les copies des factures au nom du candidat)(4 points)	stéthoscope	1	
	tensiomètre	1	
	Equipements de soins infirmiers	2	
<b>TOTAL</b>		<b>39</b>	

**NB : l'offre du soumissionnaire qui n'aura pas pu obtenir la note technique minimale de 30 points sera éliminée.**

L'offre la moins disante (« prix évalué ») se verra attribuer le score financier de (SF) 100 points. La formule utilisée pour établir les scores financiers des autres candidats est la suivante :  $SF=100*(Fm/Fi)$

Ou  $F_i$  est le montant de l'offre financière du candidat  $i$ , et  $F_m$

est le montant de l'offre la moins disante.

La prépondérance sera portée sur le score technique et le score global ou définitif d'un candidat sera alors de :

$$SG=0,8*ST+0,20*SF$$

L'offre la mieux disante sera celle qui aura obtenu le plus grand score global à l'issue de l'évaluation. Le maître d'ouvrage retiendra la proposition la mieux disante et le consultant sélectionné sera invité à des négociations.

### **Critères de qualification**

**3.1** - Justifier des compétences dans la médecine du travail ;

**3.2** - Justifier des capacités administratives, techniques et financières requises et notamment :

Présenter un dossier administratif conforme aux critères définis au paragraphe 4.1 ci-dessous ;

Avoir une bonne expérience dans la réalisation des prestations similaires ;

**3.3.** Être localisé dans la ville de Yaoundé, dans un périmètre raisonnable par rapport aux locaux du CFC.

### **6. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Direction des Affaires Générales, Sous-direction du patrimoine et des archives, Service du patrimoine, sis au 2ème étage, porte 202 de l'immeuble siège du Crédit Foncier du Cameroun Tél. : 222 23 02 37 – Télécopie : 222 23 52 21 au plus tard dix (10) jours avant la date limite de dépôt des offres.

YAOUNDE le 15 Décembre 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**MISSI Jean Paul**

# COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°026/ASMI/CUD/SG/DAFIB/2021 DU 15/12/2021  
RELATIF A LA PRESELECTION DES ENTREPRISES POUR LA DELEGATION SOUS FORME  
D'AFFERMAGE DE LA GESTION DES ACTIVITES RELATIVES AU SUIVI ENVIRONNEMENTAL,  
NOTAMMENT CELLES DONNANT DROIT A LA DELIVRANCE DE L'ATTESTATION DE CONFORMITE  
ENVIRONNEMENTALE (ACE) ET DES AMENDES Y AFFERENTES AU TITRE DES EXERCICES  
BUDGETAIRES 2021 ET SUIVANTS.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Afin d'améliorer substantiellement les ressources financières de l'institution dont il a la charge et de répondre aux défis relatifs à la préservation de l'environnement dans la Ville de Douala, le Maire de la Ville lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI) à l'attention des entreprises et/ou groupements d'entreprises de droit camerounais qui désirent participer à la pré-qualification pour la prestation sus indiquée.

## 2. Objet

Le présent avis vise la pré-qualification des entreprises et/ou groupements d'entreprises devant participer sous la forme d'affermage à la gestion des activités relatives au suivi environnemental, notamment celles donnant droit à la délivrance de l'Attestation de Conformité Environnementale (ACE) et des amendes y afférentes.

## 3. Consistance des prestations

Les prestations seront regroupées en un (01) lot unique dont la consistance est la suivante :

- L'organisation et la gestion des activités de suivi du respect des normes environnementales, notamment celle relative à la Notice d'Impact Environnemental (NIE), donnant droit à la délivrance de l'Attestation de Conformité Environnementale (ACE) et des amendes y afférentes, de même que des amendes de simple police environnementale ;
- L'élaboration et le management d'un système de sensibilisation et d'éducation environnementale des populations de la Ville de Douala ;
- L'organisation et la gestion des activités de suivi des déchets industriels.

## 4. Participation et origine

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt est ouvert aux entreprises et/ou groupements d'entreprises de droit camerounais à l'exclusion des :

- Entreprises se trouvant sous le coup d'une suspension faisant suite à la résiliation d'un marché en application de l'article 184 alinéa 1 du Code des Marchés Publics ;
- Entreprises publiques qui ne sont pas juridiquement et financièrement autonomes et, ne sont pas administrées selon les règles du droit commercial OHADA.

## 5. Remises des offres

Les offres rédigées en français et/ou en anglais, devront être produites en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel et déposées à la Sous-direction de la Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, à la voirie municipale sise au 620, rue du Gouverneur CARAS, au 2ème étage de l'immeuble NSIA de BONANJO- BP 43 Douala, Tél/Fax : 233 42 69 50 au plus tard le **10/01/2022 à 12 heures** précises, heure locale, et devront porter à l'exclusion de toute autre indication la mention:

**AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTERET N°026/ASMI/CUD/SG/DAFIB/2021 DU 15/12/2021  
RELATIF A LA  
PRESELECTION DES ENTREPRISES POUR LA DELEGATION SOUS FORME D'AFFERMAGE DE LA GESTION  
DES ACTIVITES RELATIVES AU SUIVI ENVIRONNEMENTAL, NOTAMMENT CELLES DONNANT DROIT A LA  
DELIVRANCE DE L'ATTESTATION DE CONFORMITE ENVIRONNEMENTALE (ACE) ET DES AMENDES Y  
AFFERENTES AU TITRE DES EXERCICES BUDGETAIRES 2021 ET SUIVANTS.**

## 6. Composition du dossier

Les candidats au présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt devront fournir les pièces ci-après :

- Les statuts et/ou les textes qui justifient l'existence légale de l'entreprise (registre de commerce) ;
- L'original de l'attestation de non-faillite délivrée par le Greffe du Tribunal compétent du Siège Social du soumissionnaire datant d'au plus trois (03) mois à la date de remise des offres ;
- Une copie de l'attestation de non-redevance en cours de validité signée par le Directeur des impôts ou son représentant habilité ;
- L'original de l'attestation de non-exclusion des Marchés Publics (ARMP) ;
- Les justificatifs correspondants au respect des critères énoncés au point 5 ci-dessous.

**N.B** : L'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus citées entraînera l'élimination de la candidature.

## 7. Critères d'évaluation

### CRITERES DE SELECTION

CRITERE	SEUIL MINIMUM
1. <b>A. Références techniques</b>	<p><b>Pour chaque lot</b> : Avoir réalisé ou coréalisé au moins une (01) prestation similaire au cours des cinq (05) dernières années ou avoir des prestations similaires en cours d'exécution avec une CTD, l'Etat ou des Etablissements Publics ;</p> <p>Pour être validée, chaque référence en prestation devra être justifiée par les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Mandat, contrat ou tous autres documents attestés par l'autorité publique</li> <li>● Le certificat de bonne fin délivré par le l'autorité attestée de l'exécution du</li> <li>● Une autorisation permettant de saisir l'autorité compétente pour les informations relatives à la r</li> </ul>
1. <b>B. Présentation globale de l'entreprise</b>	<p>Le candidat à la pré-qualification produira l'organigramme détaillé de sa structure ainsi qu'un point sur son expérience.</p>
1. <b>C. Matériel</b>	<p>Justifier de la possession des outils techniques, du matériel et mobilier nécessaires à la réalisation des prestations objet de cet ASMI.</p> <p><b>NB</b> : Justifier de la possession du matériel par les factures certifiées.</p>
1. <b>D. Profils du Personnel clé</b>	<p><b>01 Coordonnateur Général</b> : De niveau Bacc+3, justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins dix (10) années acquise en management de projet et avoir réalisé au cours des cinq (05) dernières années des activités similaires auprès des CTD ou de l'Etat central.</p> <p><b>01 Cadre du suivi/évaluation des opérations</b> : De Bacc+3 justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) années acquise dans la planification, le suivi/évaluation des opérations ou en suivi/évaluation de projets notamment des CTD.</p> <p><b>03 Ingénieurs d'étude</b> : De niveau minimum Bacc+3 spécialisé dans les domaines de l'environnement, justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins trois (03) années acquise dans le suivi environnemental, dans la réalisation des EIES et/ou des NIE et dans le suivi des CCE et des PGES.</p> <p><b>05 Superviseurs opérationnels</b> : De niveau minimum Bacc+2, justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins trois (03) années acquise en supervision d'équipe-terrain en matière de suivi environnemental.</p> <p><b>NB</b> : pour chaque personnel clé, veuillez fournir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un Curriculum Vitae ;</li> <li>- Une copie certifiée conforme du diplôme.</li> </ul>

L'évaluation des dossiers des soumissionnaires se fera sur la base des éléments pondérés suivants :

CRITERES	POINTS ALLOUES
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>100</b>
1. 1. PRESENTATION GLOBALE DE L'ENTREPRISE	05
1. 2. REFERENCES ET PRESTATIONS SIMILAIRES DE L'ENTREPRISE	40
1. 3. PERSONNEL	45
1. 4. OUTILS TECHNIQUES ET MOYENS MATERIELS DE L'ENTREPRISE	10
<b>Outils Techniques</b>	<b>06</b>
<b>Moyens Matériels</b>	<b>04</b>

**Seuls les candidats ayant obtenu à l'issue de cette évaluation une note supérieure ou égale à 70 points /100 seront pré-qualifiés pour l'appel d'offres national restreint subséquent.**

## 8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Financières et du Budget de la Communauté Urbaine de Douala, 279 rue Victoria, Hôtel de Ville - BP 43, sise à l'Hôtel de Ville à Bonanjo aux heures ouvrables entre 7h30 et 15h30.

## 9. Evaluation et publication des resultats

Les entreprises et/ou groupements retenus seront consultés dans le cadre des futurs Appels d'Offres Restreints pour les exercices 2021 et suivants concernant les prestations susmentionnées conformément à l'article 76 alinéa 07 et 08 du décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

Les entreprises et/ou groupements non retenus pourront retirer leurs dossiers dans les sept (07) jours suivant la publication de l'Appel d'Offres Restreint.

DOUALA le 15 Décembre 2021

Le MAIRE

**MBASSA NDINE Roger**

**COMMUNE DE SALAPOUMBE**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 013/AONO/CSAL/SG/ST/CIPIVL/2021 DU 18/11/2021  
POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE WELELE-SEBEC (12 KM) DANS LA  
COMMUNE DE SALAPOUMBE, DEPARTEMENT DE LA BOUMBA ET NGOKO, REGION DE L'EST**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Dans le cadre du programme 2021 d'entretien des routes communales sur financement du Fonds Routier, LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SALAPOUMBE, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la Commune de SALAPOUMBE, un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux d'entretien de la route communale NGUELI - SOKOULE dans la commune de SALAPOUMBE, Département DE LA BOUMBA ET NGOKO, Région de l'Est.

**2. Consistance des prestations**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres portent sur :

- “ L'Installation de chantier, ”
- “ L'Emprise.

**3. Cout Prévisionnel**

Montant prévisionnel : 27 000 000 (Vingt-sept millions) Francs CFA TTC

**4. Allotissement**

N/D

**5. Participation et origine**

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

**6. Financement**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Fonds Routier : Montant prévisionnel : 27 000 000 (Vingt-sept millions) Francs CFA TTC

**7. Consultation du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Mairie de SALAPOUMBE, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA, payable à la Recette Municipale de SALAPOUMBE.

**8. Acquisition du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Mairie de SALAPOUMBE, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA, payable à la Recette Municipale de SALAPOUMBE.

**9. Remises des offres**

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de SALAPOUMBE (Secrétariat du Maire); au plus tard le 17/12/2021 à 14 heures précises et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/A0NO/C.SAL/SG/ST/CIP/VI/SAL/2021 DU 18 /11/2021 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE WELELE-SEBEC (12 KM) DANS LA COMMUNE DE SALAPOUMBE; DEPARTEMENT DE LA BOUMBA ET NGOKO, REGION DE L'EST

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

**10. Delai de Livraison**

Le délai prévisionnel d'exécution est de trois (03) mois, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

**11. Cautionnement Provisoire**

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de l'@"" ordre agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit 540 000 (Cinq cent quarante mille) Francs CFA.

**12. Recevabilité des Offres**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit 540 000 (Cinq cent quarante mille) Francs CFA.

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Mairie de SALAPOUMBE le 17 / 12/ 2021 à 15 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de SALAPOUMBE, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

## 14. Critères d'évaluation

### A. Critères éliminatoires :

#### a. Offre Administrative

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

#### b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.

#### c. Offre Financière

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

### B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière de Quinze millions FCFA (15 000 000) Oui
- 2) Les références de l'Entreprise Oui
- 3) La compréhension du projet pour Oui!
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement Oui
- 5) Le matériel et les équipements essentiels Oui

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80% seront examinées.

## 15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre :

- 1- Administrative sera jugée conforme ;
- 2- Technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;
- 3- Financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de SALAPOUMBE Tél : 691 701 441 / 670 621 257.

SALAPOUMBE le 18 Novembre 2021

Le MAIRE

**MOSSADICKO Norbert**

# GRASSFIELD PARTICIPATORY AND DECENTRALISED RURAL DEVELOPMENT PROJECT

**BEARING THE CANCELLATION OF THE TENDERING PROCESS FOLLOWING INVITATION TO NATIONAL COMPETITIVE BIDDING TENDER NO: 026/2021/NCB/STB/GP-IRDP OF 26/08/2021 FOR THE CONSTRUCTION AND EQUIPING OF ONE PALM OIL PROCESSING MILL STRUCTURES IN GAYAMA PRODUCTION BASIN**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## THE PROJECT COORDINATOR

- Mindful of the constitution of the Republic of Cameroon;
- Mindful of law No. 2007/806 of 26/12/2007 bearing on the finance regime of Cameroon;
- Mindful of the Loan/Grant Agreement No. 2100150030193/2100155026167 dated 16/12/2014 between the African Development Bank and the Government of Cameroon for the financing of the Grassfield Support Project for Rural Infrastructures and Participatory Development Project (Grassfield II);
- Mindful of Decision No. 0908/MINADER/CAB of 12<sup>th</sup> September 2013 creating the Project Management Unit of Grassfield II;
- Mindful of Decision No. 0909/MINADER/CAB of 12<sup>th</sup> September 2013 appointing the Project Management Staff of Grassfield II and appointing Mr Muluh Gregory Nguh as Project Coordinator of Grassfield II;
- Considering the Project Appraisal Report of GP-IRDP recommending the reinforcement of the existing Project Management Unit of Grassfield II to manage the GP-IRDP
- Considering the Open national invitation of to tender No: 026/2021/NCB/STB/GP-IRDP of 26/08/2021 for the construction and equipping of one palm oil processing mill structures in Gayama production basin
- Considering the IsDB recommendation in email of 22/11/2021 declining the approval of the evaluation report and award recommendation of the Special Tender Board of Grassfield II.
- Considering the necessity of service;

## DECIDES as follows:

Article 1: The tendering process following invitation to National Competitive Bidding tender No: 026/2021/NCB/STB/GP-IRDP of 26/08/2021 for the construction and equipping of one palm oil processing mill structures in Gayama production basin has been cancelled.

The Reasons for cancellation:

**The Islamic Development Bank declined approving the Bid Evaluation Report and award recommendations of the Special Tenders Board of GP IRDP for non-compliance to the guidelines.**

Article 2: The Contract Award Expert of GP-DERUDEP II is charged with the responsibility of informing the concerned

Article 3: This decision is issued to serve the purpose it deserves

*BAMENDA le 27 Novembre 2021*

*Le COORDONNATEUR*

**MULUH GREGORY NGUH**

## SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**ADDITIF N°10359/21/DG/DAG/DAMP/SMP/AM DU 13/12/2021 PORTANT MODIFICATION DE LA DATE  
LIMITE DE RECEVABILITÉ DES SOUMISSIONS RELATIVES L'APPEL A MANIFESTATION  
D'INTERETN°003/21/AMI/SDCC/DG/DTLGC DU 26/11/2021**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

*GAROUA le 13 Décembre 2021*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**MOHAMADOU BAYERO**

# SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**DECISION N°10029/21/D//DG/DAG/DAMP/SMP/GT PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°112/21/AONO/SDCC/CIPM DU 20/10/2021 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL ET DU SYSTÈME PAR GPS D'UN LOT DE 335 VÉHICULES MINIMUM A LA SODECOTON.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°112/21/AONO/SDCC/CIPM du 20/10/2021 pour la fourniture du matériel et du système par GPS d'un lot de 335 véhicules minimum à la SODECOTON ;

Considérant La Lettre N°151/21/SDCC/CIPM du 23 Novembre 2021 du Président de la CPM de la SODECOTON ;

DECIDE :

Article : La Société ATLAS ci-après citée est retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation susmentionnée :

Lot	SOUSSIONNAIRE	MONTANT TTC EN FCFA	DELAIS D'EXECUTION
UNIQUE	ATLAS B.P. 5 821 DOUALA	65 915 438	30 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

GAROUA le 2 Décembre 2021

Le GOUVERNEUR

**MOHAMADOU BAYERO**

# HOPITAL GENERAL DE DOUALA

**DECISION N°024/D/HGD/DG/SMP/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°019/AONO/HGD/CIPM/2021 DU 13 SEPTEMBRE 2021 POUR LA FOURNITURE D'UN (01) VEHICULE STATION WAGON 4X4 A L'HOPITAL GENERAL DE DOUALA (HGD).**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL L'HOPITAL GENERAL DE DOUALA,**

Vu La Constitution.

Vu La loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics.

Vu La loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion de Finances Publiques au Cameroun.

Vu La loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques.

Vu La loi N°2020/018 du 17 décembre 2020 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 et ses modificatifs subséquents.

Vu Le décret N°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N°2018/190 du 02 mars 2018.

Vu Le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics.

Vu Le décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP.

Vu Le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics.

Vu La décision N°123/DIR-GEN/HGD/07/2019 du 03 Juillet 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'Hôpital Général de Douala, modifiée par décision N°186/DIR-GEN/HGD/10/2019.

Vu La circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, et au suivi et contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités Publiques, pour l'exercice 2021.

Vu L'appel d'offres N°019/AONO/HGD/CIPM/2021 du 13 septembre 2021.

Vu

La lettre de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'Hôpital Général de Douala portant proposition d'attribution.

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>.**- L'entreprise ci-après a été retenue comme attributaire du marché relatif à la consultation suscitée :

Maître d'Ouvrage	Entreprise attributaire	Montant TTC en F CFA	Délai
Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala	CAMI B.P. : 1217 Douala	50 000 000	Deux (02) semaines

**Article 2.**-La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 14 Décembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**NAMME LUMA HENRY**

## MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**DECISION ?455/D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/AR/2021 DU 30 NOVEMBRE 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N°003587/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/ECA DU 12 AOÛT 2021 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'URGENCE SUR LA NATIONALE N° 3, SECTION DE ROUTE YAOUNDÉ-PONT DE NDOUPÉ (105 KM) DANS LA RÉGION DU CENTRE.FINANCEMENT: BUDGET MINTP - LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,**

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2020/018 du 17 Décembre 2020 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°

2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°0001150/MINMAP/SG/DAJ/MNAS du 12 novembre 2021 portant nomination d'un Président par intérim à la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures au Ministère des Travaux Publics (CIPM-TERI) ;

Vu la Décision N°286/D/MINTP/CAB du 21 juillet 2021 portant constatation de la composition des Commissions Internes et Spéciale de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Travaux Publics

Vu la Circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2021 ;

Vu l'autorisation de gré à gré N°003587/L/SG/MINMAP/DGMI/DMTR/EECA du 12 août 2021 autorisant la passation du marché sus-mentionné par la procédure de gré à gré ;

Vu le dossier de consultation de gré à gré suivant autorisation 003587/L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 12/08/2021 pour le contrôle technique et la surveillance des travaux d'urgence de la Nationale n° 3, section de route Yaoundé-Pont de Ndoupe (105 km) dans la Région du Centre ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu Le rapport du Comité d'Analyse des pièces administratives, des offres techniques et financières ;

**DECIDE:**

**Article 1:** Le Bureau d'Etudes Techniques dont le nom suit est retenu pour le contrôle technique et la surveillance des travaux d'urgence de la Nationale n° 3, section de route Yaoundé-Pont de Ndoupe (105 km) dans la Région du Centre:

Région	Type d'intervention	Tronçons	Linéaire (Km)	Nom et Adresse du BET retenu	Montant TTC Corrigé en chiffre (en FCFA)	Montant TTC Corrigé en lettre (en FCFA)	Délai d'exécution
Centre	Contrôle et Surveillance des travaux d'entretien en urgence	Yaoundé-Pont de Ndoupe	105	PRISMA SARL B.P: 15 553 Yaoundé Tel: 222 23 25 99/693 04 00 56	278 269 875	Deux cent soixante-dix-huit millions deux cent soixante-neuf mille huit cent soixante quinze	07 mois pour la phase 1 et 09 mois pour la phase 2

**Article 2:** Le mandataire du Bureau d'Etudes Techniques attributaire est invité à se présenter à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de son projet de Marché.

**Article 3 :** La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 30 Novembre 2021

Le MINISTRE

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

# SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**DECISION N°10160/21/DG/DAG/DAMP/SMP/AO DU 09 DEC 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 105/21/AOIO/SDCC/CIPM DU 20/10/2021 POUR LA FOURNITURE D'UN TRANSPORTEUR COMPLET A CHAINES POUR GRAINES DE COTON POUR L'USINE D'EGRENAJE DE GUIDER**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'Acte uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés commerciales et des groupements D'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014 ;  
Vu La Loi N°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des entreprises Publiques ; i- .i  
Vu Le Décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;  
Vu Les Statuts de la SODECOTON ; I  
Vu La Résolution N°4 du 20/06/2016, portant nomination du Directeur General de la SODECOTON ;  
Vu La Résolution N°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles Spécifiques applicables à la passation, à l'exécution au contrôle de L'exécution des marchés de la SODECOTON ;  
Vu La Résolution N°09 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au Président dudit Conseil de la SODECOTON ; I  
Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert N° 105/21/AOIO/SDCC/CIPM du 20/10/2021 pour la fourniture d'un transporteur complet a chaînes pour graines de coton pour l'usine d'égrenage de guider.  
Considérant La Lettre N°147/21/SDCC/CIPM du 23 Novembre 2021 du Président de la CIPM de la SODECOTON.

### DECIDE :

**Article 1 :** La Société CMTS est retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation susmentionnée.

Lot	SOUSSIONNAIRE	MONTANT TTC EN FCFA	DELAIS D'EXECUTION
UNIQUE	CMTS	67 980 000	130 jours à compter de la date de la notification de Tordre de service de commencer les prestations.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

GAROUA le 9 Décembre 2021

Le GOUVERNEUR

**MOHAMADOU BAYERO**

**COMMUNE DE NGWEI**

**COMMUNIQUE N° \_\_\_\_\_/C/CM NGWEI/SG DU 10/12/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°006/AONO/C-NGW/CIPM/2021 DU 29/10/2021 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE INTER R0102 (NDOKOK-PUBI)-PONT SAHAN-INTER N3 (12,90KM) DANS LA COMMUNE DE NGWEI, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL EN PROCÉDURE D'URGENCE FINANCEMENT : MINTP LIGNE FONDS ROUTIER. - EXERCICE 2021**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGWEI

Communique :

Par décision Municipale N° \_\_\_\_\_/C/CM NGWEI/SG du \_\_\_\_\_ relative à l'avis d'appel d'offres suscité, au vu du résultat du procès-verbal de la session du **09 décembre 2021** de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, ci-dessous :

<b>Soumissionnaire</b>	<b>Offre administrative</b>	<b>Offre Technique</b>	<b>Offre Financière Montant TTC</b>	<b>Décision</b>
<b>ETS IBCC</b>	Conforme	Délai : 04 mois 69,57% note technique inférieur à (76,09 % exigés)	<b>Non évaluable</b>	Éliminé
<b>SMMBTP</b>	Absence du plan de localisation conforme dans les 48h après le dépouillement	Délai : 04 mois 54,35% note technique inférieur à (76,09 % exigés)	<b>Non évaluable</b>	Éliminé

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour lesdits Etablissements.

NGWEI le 10 Décembre 2021

Le MAIRE

**HAGBE Mathieu**

## VILLE DE YAOUNDE

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°039/AM/CUY/2021 DU 09/12/2021 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES PROJETS DE VOIRIES ET RESEAUX DIVERS, LA MAITRISE D'ŒUVRE DES PROJETS DE D'URBANISME ET DE BATIMENTS, LA MAITRISE D'ŒUVRE DES PROJETS D'ASSAINISSEMENT, D'ECLAIRAGE PUBLIC, DES FEUX TRICOLORES ET DES ESPACES VERTS ET POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES PROJETS INFORMATIQUES, GEOMATIQUES ET DE COMMUNICATION POUR LE COMPTE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE AU TITRE DE L'EXERCICE 2022. LE MAIRE DE LA VILLE DE YAOUNDÉ, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE UN AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT À L'INTENTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES INSTALLÉS AU CAMEROUN, QUI DÉSIRENT PARTICIPER À LA PRÉ-QUALIFICATION POUR LES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le présent appel à manifestation d'intérêt a pour objet la pré-qualification des Bureaux d'Etudes Techniques devant participer aux différents appels d'offres restreints portant sur la maîtrise d'œuvre (études ou contrôle technique) des projets dans les domaines suivants lancés par la Communauté Urbaine de Yaoundé au titre de l'exercice 2022. Il comprend treize (13) lots :

- Lot 1 : Etudes architecturales et d'ingénierie de bâtiment ;
- Lot 2 : Etudes d'urbanisme ;
- Lot 3 : Etudes topographiques ;
- Lot 4 : Etudes d'ingénierie de la voirie APS-APD-DAO ;
- Lot 5 : Etude et contrôle technique des travaux d'assainissement des eaux usées et de gestion des déchets solides ;
- Lot 6 : Contrôle technique des travaux de construction, de réhabilitation des bâtiments et édifices publics ;
- Lot 7 : Contrôle technique des travaux de construction ou d'entretien des feux tricolores ;
- Lot 8 : Contrôle technique des travaux d'électricité, des travaux de construction, de rénovation, de réhabilitation ou d'entretien du réseau d'éclairage public ;
- Lot 9 : Contrôle technique des travaux de signalisation horizontale et verticale, de construction, de réhabilitation ou d'entretien de voiries urbaines ;
- Lot 10 : Contrôle et surveillance des travaux d'aménagements ou d'entretien des espaces verts.
- Lot 11 : Études informatiques et géomatiques et élaboration des plans de communication.
- Lot 12 : Élaboration des plans d'information, d'éducation et de sensibilisation.
- Lot 13 : Études d'impact environnemental et social.

Un soumissionnaire peut solliciter la pré-qualification pour plusieurs lots.

### 2. Remises des offres

Les dossiers de candidature doivent être remis en Cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme tels, sous pli fermé et scellé à la Sous-Direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2ème étage de l'Hôtel de Ville de Yaoundé, porte 223, le **24/01/2022 à 13 heures** au plus tard avec la mention :

**« AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTERET N°039/AM/CUY/2021 DU 09/12/2021 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES PROJETS DE VOIRIES ET RESEAUX DIVERS, LA MAITRISE D'ŒUVRE DES PROJETS DE D'URBANISME ET DE BATIMENTS, LA MAITRISE D'ŒUVRE DES PROJETS D'ASSAINISSEMENT, D'ECLAIRAGE PUBLIC, DES FEUX TRICOLORES ET DES ESPACES VERTS ET POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES PROJETS INFORMATIQUES, GEOMATIQUES ET DE COMMUNICATION »**

*« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

### 3. Composition du dossier

Les candidats devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux volumes :

#### 3.1. Volume 1 (Pièces administratives) pour tous les membres du groupement le cas échéant

Le « Volume 1 » comprendra les documents administratifs suivantes (originaux ou copies certifiées conformes, selon les cas, datées de moins de trois (03) mois et valables pour l'exercice en cours) :

Une lettre de motivation dûment signée du candidat précisant **le lot sollicité** et faisant apparaître la raison sociale, l'adresse du siège social ;

L'accord de groupement le cas échéant ;

L'attestation de non-redevance en cours de validité ;

La carte de contribuable en cours de validité ;

L'original de l'attestation de non-faillite délivrée par le Greffe du Tribunal de Première Instance du domicile ;

L'original de l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire délivrée par un établissement financier agréé par le Ministre en charge des Finances.

L'attestation de non-exclusion des marchés publics (ARMP).

L'absence ou la non-validité de l'une des pièces ci-dessus citées entraînera l'élimination du soumissionnaire.

#### 3.2. Volume 2 (Dossier technique)

##### 3.2.1 La liste du personnel d'encadrement et les références

##### Lot 1 : Etudes architecturales et d'ingénierie de bâtiment

Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place la réalisation des prestations est le suivant :

Un (01) Architecte Chef de Mission, Expert en bâtiment, qualification Bac + 5, ayant au moins dix (10) ans d'expérience et inscrit à l'Ordre National des Architectes ;

Un (01) Ingénieur de suivi ayant 10 ans d'expérience minimum et présentant une attestation d'inscription à l'Ordre des Ingénieurs de Génie Civil ;

Le bureau d'études doit présenter un cumul d'opérations dans le domaine concerné d'un montant de 50 millions sur les cinq dernières années (2017, 2018, 2019, 2020, 2021).

##### Lot 2 : Etudes d'urbanisme

Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant :

Un (01) Urbaniste Chef de Mission, qualification Bac + 5, ayant au moins dix (10) ans d'expérience et inscrit à l'Ordre National des Urbanistes ;

Un (01) Ingénieur de suivi, qualification minimale Bac+ 3, ayant au moins sept (7) ans d'expérience et inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) ;

Un (01) Géomètre assermenté et inscrit à l'ordre national des Géomètres.

Sans objet.

##### Lot 3 : Etudes topographiques

Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant :

Un (01) Ingénieur Chef de Mission Géomètre-Topographe assermenté, ayant au moins dix (10) ans d'expérience en travaux de topographie et cadastre ;

Un (01) Ingénieur de Travaux (BAC + 3) en Travaux publics ;

Un Technicien Supérieur en Topographie.

Le bureau d'études doit présenter un cumul d'opérations dans le domaine concerné d'un montant de 50 millions sur les cinq dernières années (2017, 2018, 2019, 2020, 2021).

##### Lot 4 : Etudes d'ingénierie de la voirie APS-APD-DAO

Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant :

Un (01) Ingénieur Chef de Mission, Expert en VRD, qualification Bac + 5, ayant au moins cinq (5) ans d'expérience et inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) ;

Un (01) Ingénieur de suivi, qualification minimale Bac+ 3, ayant au moins trois (3) ans d'expérience et inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) ;

Un (01) Géotechnicien de formation minimale d'Ingénieur de Travaux de Génie Civil inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil ;

Un (01) Hydraulicien ayant un diplôme d'Ingénieur de Génie Rural BAC + 3 ;

Un (01) Environnementaliste ayant un diplôme minimum de BAC + 5 en sciences naturelles ou en environnement. Le bureau d'études doit présenter un cumul d'opérations dans le domaine concerné d'un montant de 20 millions sur les cinq dernières années (2017, 2018, 2019, 2020, 2021).

##### Lot 5 : Etudes et contrôle technique des travaux d'assainissement des eaux usées et de gestion des déchets solides

Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant :

Un (01) Ingénieur Chef de Mission, Spécialiste en eau et assainissement, qualification Bac + 5, ayant au moins huit (8) ans d'expérience comme expert en assainissement des déchets solides ou liquides ;

Un Sociologue Urbain ayant une formation d'universitaire BAC + 5 minimum

Un (01) Environnementaliste ayant un niveau minimum de BAC + 5 en Sciences de l'environnement ;

Le bureau d'études doit présenter un cumul d'opérations dans le domaine concerné d'un montant de 50 millions sur les cinq dernières années (2017, 2018, 2019, 2020, 2021).

##### Lot 6 : Contrôle technique des travaux de construction, de réhabilitation ou d'entretien des bâtiments et édifices publics

Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant :

Un (01) Ingénieur Chef de Mission, qualification Bac + 5, ayant au moins cinq (5) ans d'expérience et inscrit à l'Ordre

National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) ;

Un (01) Ingénieur de suivi, qualification minimale Bac+ 3, ayant au moins trois (3) ans d'expérience et inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) ;

Un (01) Géotechnicien de formation minimale d'Ingénieur de Travaux de Génie Civil inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil ;

Le bureau d'études doit présenter un cumul d'opérations dans le domaine concerné d'un montant de 160 millions sur les cinq dernières années (2017, 2018, 2019, 2020, 2021).

### **Lot 7 : Contrôle technique des travaux de construction, de réhabilitation ou d'entretien des feux tricolores**

Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant :

Un (01) Ingénieur Chef de Mission, qualification Bac + 5 électricien ou électrotechnicien, ayant au moins dix (10) ans d'expérience en travaux d'électricité ;

Un (01) Ingénieur en informatique embarquée (BAC + 3) ou un automaticien ;

Un (01) expert VRD, Ingénieur des travaux de génie civil, qualification Bac+3, ayant au moins trois (3) ans d'expérience et inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) ;

Un (01) Contremaître principal électronicien.

Le bureau d'études doit présenter un cumul d'opérations dans le domaine concerné d'un montant de 50 millions sur les cinq dernières années (2017, 2018, 2019, 2020, 2021).

### **Lot 8 : Contrôle technique des travaux d'électricité, des travaux de construction, de réhabilitation ou d'entretien du réseau d'éclairage public**

Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant :

Un (01) Ingénieur Chef de Mission, qualification Bac + 5 électricien ou électrotechnicien, ayant au moins dix (10) ans d'expérience en travaux d'électricité ;

Un (01) Technicien supérieur des travaux d'électricité ;

Un Responsable Hygiène, Sécurité, et Environnement ayant une qualification minimale de BAC + 5 avec 05 ans d'expérience dans le domaine.

Le bureau d'études doit présenter un cumul d'opérations dans le domaine concerné d'un montant de 50 millions sur les cinq dernières années (2017, 2018, 2019, 2020, 2021).

### **Lot 9 : Contrôle technique des travaux de signalisation horizontale et verticale, de construction, de réhabilitation ou d'entretien de voiries urbaines.**

Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant :

Un (01) Ingénieur Chef de Mission, qualification Bac + 5, ayant au moins dix (10) ans d'expérience et inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) ;

Un (01) Ingénieur de suivi ayant au moins 05 ans d'expérience et inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil ;

Un Sociologue Urbain ;

Un (01) Géotechnicien de niveau BAC + 3, Ingénieur ;

Un (01) Topographe.

Le bureau d'études doit présenter un cumul d'opérations dans le domaine concerné d'un montant de 250 millions sur les cinq dernières années (2017, 2018, 2019, 2020, 2021).

### **Lot 10 : Contrôle et surveillance des travaux d'aménagements ou d'entretien des espaces verts**

Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant :

Un (01) Ingénieur des travaux Paysagiste/eau et forêt /agronome, Chef de Mission, ayant au moins Bac + 3, ayant au moins sept (07) ans d'expérience ;

Un (01) technicien ayant un niveau BAC minimum, ayant au minimum cinq (05) ans d'expérience en aménagements des jardins et espaces verts.

2 Sans objet.

### **Lot 11 : Études informatiques, géomatiques**

Le (s) bureau (x) d'études doit (doivent) solliciter le domaine du conseil, développement et maintenance des applicatifs informatiques, du conseil, développement des systèmes d'Informations Géographiques (SIG), d'élaboration et mise en œuvre des plans de communications, sensibilisation ou autres domaines d'innovations technologique (archivages numériques, gestion électronique des documents, etc...).

Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant :

Un (01) Ingénieur Informaticien Chef de Mission pour les travaux informatiques, qualification Bac + 5, ayant au moins trois (03) ans d'expérience dans le domaine de l'innovation technologique (développement informatique, réseaux, gestion électronique, archivage numérique) ;

Un (01) Ingénieur Géomaticien, Chef de Mission pour les travaux de géomatiques, qualification Bac + 5, ayant au moins trois (03) ans d'expérience dans le domaine de développement des systèmes d'information géomatique) ;

Quatre techniciens supérieur et programmeurs qualifiés, niveau Bac +2/3, ayant une bonne connaissance en innovation technologique.

Deux (02) archivistes spécialisés dans les systèmes d'archivage numérique et gestion électronique des documents, qualification Bac+3/4, ayant au moins 3 ans d'expériences dans le domaine.

Chaque équipe pourra en outre bénéficier de l'appui d'autres experts pertinents (à préciser) pour chaque mission.

Le (s) bureau (x) d'études doit (doivent) présenter des expériences justifiées dans les prestations similaires sur les cinq dernières années (2017, 2018, 2019, 2020, 2021).

Le (s) bureau (x) d'études doit (doivent) présenter leur savoir-faire sous forme de dépliants ou prospectus détaillés.

### **Lot 12 : Élaboration des plans d'information, d'éducation et de sensibilisation**

Le (s) bureau (x) d'études doit (doivent) être sollicité dans le domaine du conseil, d'élaboration et mise en œuvre des plans de communications, sensibilisation et éducation.

Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant :  
Un Expert en communication ou en management, Chef de mission pour la mise en opération d'un plan de communication, niveau minimum Bac + 5, ayant une expérience d'au moins trois (03) ans dans le domaine des technologies l'information et de la communication, et possédant une bonne connaissance de la communication institutionnelle.

Chaque équipe pourra en outre bénéficier de l'appui d'autres experts pertinents (à préciser) pour chaque mission.  
Le (s) bureau (x) d'études doit (doivent) présenter des expériences justifiées dans les prestations similaires sur les cinq dernières années (2017, 2018, 2019, 2020, 2021).

Le (s) bureau (x) d'études doit (doivent) présenter leur savoir-faire sous forme de dépliants ou prospectus détaillés.

## **Lot 13 : Etudes d'impact environnemental et social**

Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant :  
Un (01) chef de mission, expert en gestion de l'environnement (BAC+5 au moins), justifiant des compétences et d'une bonne expérience dans la gestion participative. Il devra justifier d'au moins 5 ans d'expérience dans les études environnementales. Il devra impérativement avoir mené une dizaine d'étude d'impact sur l'environnement pour les projets similaires (aménagement) ;

Un ingénieur de travaux de génie civil (Bac+3 au moins) ayant au moins cinq (5) ans d'expérience dans la gestion environnementale des projets d'infrastructures ; Un expert en gestion des ressources naturelles (faune et flore) (Bac+3 au moins) ayant au moins cinq (5) ans d'expérience dans les études d'impact environnemental et social ;

Un sociologue (Bac+) ayant une expérience générale de cinq (5) ans et justifiant d'une bonne expérience dans les études d'impact environnemental ;

Un géographe possédant une expérience générale d'au moins cinq (5) ans. Il devra avoir des bonnes connaissances dans le domaine du système d'information géographique (SIG) et des cartes thématiques.

### **2. Sans objet**

Il est rappelé que les fonctionnaires en service ne sont pas éligibles et toute offre comportant le CV d'un fonctionnaire sera rejetée.

Le soumissionnaire fournira la liste du personnel de maîtrise, accompagnée des pièces suivantes, pour chaque expert, datées de moins de trois (03) mois :

CV daté et signé par le concerné ;

La copie certifiée conforme du diplôme de chaque personnel ;

L'attestation de présentation de l'original du diplôme de chaque personnel ;

L'organigramme du BET.

### **3.2.2 Justificatifs des références**

Le BET produira la liste de ses références dans le domaine sollicité. Pour être prise en compte dans l'évaluation, chaque référence devra être justifiée par l'un des éléments suivants :

Les références avec les chiffres d'affaires des trois dernières années avec justificatifs du lot 1 à 12 ;

Le procès-verbal de réception des travaux contrôlés (photocopie) y compris la photocopie des 1 ères et dernière pages du contrat enregistré y afférent ;

Le Certificat de bonne fin ou l'attestation de main-levée de la caution de bonne fin (*en ce qui concerne les lots des études*) délivrés par le Maître d'Ouvrage, y compris la photocopie des 1ère et dernière pages du contrat enregistré y afférent.

Les références du lot 11 peuvent être scindées en trois (3) parties (références informatiques, géomatiques gestion électronique des documents et archivage des documents).

### **3.2.3 Les moyens logistiques techniques et matériels**

Le soumissionnaire devra justifier des moyens logistiques, techniques et matériels en sa possession, nécessaires à la réalisation des prestations. A cet effet, il produira une liste de matériels ci-après :

1. Le plan de localisation du siège, ainsi que sa description détaillée ;

2. Moyens logistiques (véhicules, moyens de communication, etc.) avec justification de la propriété (photocopies certifiées des cartes grises ou des factures) ;

3. Moyens techniques et matériels avec justification de la propriété ;

La liste du matériel informatique et bureautique (micro-ordinateur, imprimante, scanner, logiciel, photocopieuses, etc.) ;

La liste de toute autre matériel topographique ou géotechnique, propre au candidat (fournir les factures des fournisseurs) susceptible d'être utilisé au cours de l'opération.

Outils de travail (logiciels, ...).

NB : La localisation dudit matériel doit être précisée, étant entendu que des vérifications pourront être faites par le Maître d'Ouvrage en cas de besoin.

**3.2.4. L'autorisation de vérification des déclarations, Cette autorisation dûment signée du Directeur Général du BET, devra permettre à la Communauté Urbaine de Yaoundé de procéder à toute vérification jugée nécessaire, pour s'assurer de l'existence du matériel annoncé dans le dossier de candidature, et de l'exactitude des informations relatives aux références présentées auprès des Maîtres d'Ouvrages concernées.**



## 4. Critères d'évaluation

### Critères de qualification

- Être un Bureau d'Etudes Techniques installé au Cameroun ;
- Justifier des capacités administratives, techniques et financières requises et notamment :
- Présenter un dossier administratif conforme aux spécifications du 3.1 ci-dessous ;
- Disposer ou s'engager à louer le matériel (topographique et géotechnique) adéquat pour l'étude ou le contrôle ;
- Disposer ou s'engager à recruter le personnel nécessaire pour les prestations à réaliser.

### Critères d'évaluation du dossier technique

- ~ Critères éliminatoires :
    - Dossiers administratif et technique incomplets pour absence de l'une des pièces exigées ou pièces non conformes ;
    - Pièce non conformes 48 heures après la date d'ouverture des plis ;
    - Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
    - Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;
    - Présentation d'un CV de fonctionnaire.
  - ~ Critères essentiels L'évaluation de la qualité des offres techniques sera faite sur 100 points sur la base des critères ci-dessous :
    - Personnel : 40 Points ;
    - Références : 50 Points ;
    - Matériel : 10 Points.
- Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent (100), seront pré-qualifiés pour des prestations compatibles avec leur chiffre d'affaires moyen des trois dernières années.

## 5. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Sous-direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2<sup>ème</sup> étage du bâtiment principal de l'Hôtel de Ville de Yaoundé, porte 223.

YAOUNDE le 9 Décembre 2021

Le MAIRE

**MESSI ATANGANA Luc**

## CENTRAL AFRICAN BACKBONE

**COMMUNIQUE N°000891/C/MPT/UCP-CAB/SPM/2021 DU 08 DÉCEMBRE 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000629 /AONO/MPT/UCP-CAB/CSPM/2021 DU 20 OCTOBRE 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE DEPLOIEMENT D'EQUIPEMENTS SOLAIRES POUR LES TCP, CEAC/DAA ET CPFF - PHASE 1 LOT4 (FOURNITURE ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Nom du Projet : Projet Dorsale à Fibre Optique d'Afrique Centrale  
 Pays : CAMEROUN Numéro de référence de l'Avis d'Appel d'Offres : N° 000629 /AONO/MPT/UCP-CAB/CSPM/2021  
 Description du Marché : DEPLOIEMENT D'EQUIPEMENTS SOLAIRES POUR LES TCP, CEAC/DAA ET CPFF - PHASE 1 LOT4 (FOURNITURE ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES)  
 Délai de livraison : 120 (cent vingt) jours à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrer les prestations.

N°	Soumissionnaire retenu			
	Nom du soumissionnaire retenu	MONTANT HT	MONTANT TTC	Observation
01	SMEECAM INVEST & TRADING COMPAGNY Tél : 697 58 14 56	112 335 650 FCFA HT	133 960 252 FCFA TTC	Offre conforme
Autres soumissionnaires évaluées				
	Nom et adresse des soumissionnaires retenus	MONTANT HT	MONTANT TTC	Observation
02	SCNR Tél. : 699 59 60 99 100 000 000 FCFA HT		119 250 000 FCFA TTC	Éliminé pour offre technique non conforme aux exigences du DAO
03	AJR INFORMATICA SARL Tél. : 699 22 71 72	127 492 000 FCFA HT	152 307 210 FCFA TTC	Éliminé pour offre technique non conforme aux exigences du DAO
04	ETS BRIWA INTERNATIONAL Tél. 693 82 95 95	130 960 000 FCFA HT	156 169 800 FCFA TTC	Éliminé pour offre technique non conforme aux exigences du DAO

YAOUNDE le 8 Décembre 2021

Le COORDONNATEUR

**BISSOMBI PIERRE PAUL**

# HOPITAL GENERAL DE DOUALA

**COMMUNIQUE N°024/C/HGD/DG/SMP/2021 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°019/AONO/HGD/CIPM/2021 DU 13 SEPTEMBRE 2021 POUR LA FOURNITURE D'UN (01) VEHICULE STATION WAGON 4X4 A L'HOPITAL GENERAL DE DOUALA (HGD).**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala communique :**

Par décision N°024/D/HGD/DG/SMP/2021, l'entreprise ci-après a été retenue comme attributaire du marché relatif à la consultation suscitée :

Maître d'Ouvrage	Entreprise attributaire	Montant TTC en F CFA	Délai
Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala	CAMI B.P. : 1217 Douala	50 000 000	Deux (02) semaines

Ladite entreprise est invitée à bien vouloir prendre attache avec l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), afin de procéder sous quinzaine à la souscription du projet de marché relatif à cette commande, en vue de sa contractualisation.

*DOUALA le 14 Décembre 2021*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**NAMME LUMA HENRY**

# SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**AVIS DE CONSULTATION N°08/21/CONS/SDCC/CIPM DU 10/12/2021 EN PROCEDURE ADAPTEE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE 1500 ROULEAUX DE FEUILIARDS EN POLYESTER P361 POUR CERCLER 230 000 BALLES DE L'USINE D'EGRENGAGE DE NGONG**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance, en en procédure adaptée d'urgence, une consultation pour la fourniture d'un lot de 1 500 rouleaux de feuilHards en polyester P361 pour cercler 230 000 balles de l'usine d'égrenage de NGONG.

## 2. Consistance des prestations

La prestation objet de la présente consultation consiste en la fourniture d'un lot de 1500 rouleaux de feullards en polyester P361 pour cercler 230 000 balles de l'usine d'égrenage de NGONG.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises de l'opération envisagée a été évalué à l'issue des études préalables à **622 000 000 FCFA.**

## 4. Allotissement

La fourniture objet de la présente consultation porte sur un lot unique.

## 5. Participation et origine

La présente consultation est adressée aux entreprises suivantes :

- ZIRCON ENTREPRISES ACI 2000 Face Siège de ia Banque Atlantique Bamako-Mali,
- SPEED - APPRO BP 1923 Douala;
- RW KING BP 4022 Douala;
- COMU5DIC BP 777 Douala;
- SOSEA BÂTIMENT LES SITELLE5-HALL B13, RÙE.DE LA PERDRIX CS 60047 93290 TREMBLAY France.

## 6. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'exercice 2021.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton(5)sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton(S)sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme; non remboursable de **250 000 FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " Compte Spécial CAS ARMP Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbe, Bafoussam Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis de consultation.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de la consultation.

## 9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (06) exemplaires dont un original et cinq (05) copies, marqués comme tels devront parvenir au plus tard le **30/12/2021 à 15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention : i

## 10. Délai de Livraison

La fourniture objet de la présente consultation devra être livrée en position rendu magasin Transit SODECOTON à Garoua dans un délai de **120 jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de 1er ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **12 440 000 FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres

## 12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la consultation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de consultation.

Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cette consultation, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre.

Les banques locales formellement indiquées par les banques étrangères devront fournir un document signé établissant leur relation avec les dites banques.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par une Commission ad hoc constituée à cet effet dans la grande salle de réunion de la Direction Générale de la Société à Garoua le **30/12/2021 à partir de 16 heures**.

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

## 14. Critères d'évaluation

### 14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

#### 14.1. Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

- 1 De l'absence ou de la non-conformité d'une pièce administrative après le délai réglementaire accordé ;
- 2 De l'absence de la caution de soumission ;
- 3 Des Fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- 4 De l'absence des fiches techniques fournies par le fabricant;
- 5 De l'absence ou de la non-conformité de l'échantillon ;

6 De la non-conformité des spécifications techniques majeures de la fourniture ci-après ;

DESIGNATIONS	UNITE	VALEURS		
		Maximum	Nominal	Minimum
Largeur	mm	19	19.5	18.42
Epaisseur	mm	1.4	1.4	1.33
Poids Gram	g/m	75.5	35.0	33.3
Diamètre intérieur du rouleau	Mm	406	/	/
Diamètre extérieur du rouleau	mm	762	/	/
Longueur du rouleau	m	2 134	/	/
Couleur de feillard		Vert opaque	/	/
Force de rupture	N	11 565	11121	10676
Elongation à la rupture	%	18	14	12
Elongation à 4,44 kn (1000 ib) de tension	%		/	/
Poids par mètre	g	35.31	/	/

\* Fournir un échantillon de 05 mètres de feilliards.

## PROPRIETES PHYSIQUES DES FEUILLARDS

### 1. FORCE AU POINT DE SOUDURE

La force Moyenne au point de soudure utilisant la technologie de soudure par friction P600 et P361 ne doit pas être inférieure à 9,78kN (2200lbs) et la force minimale ne doit pas être inférieure à 8,67kN {1950lbs}

### 2. COLISAGE

Les bobines doivent contenir 2.134 mètres de feilliards sans collage et avec une étiquette comportant les informations de longueur, largeur, épaisseur et couleur Les feilliards sont emballés suivant les recommandations pratiques D3951 de ASTM.

### 3. QUALITE

La fabrication, la finition et la présentation sont conformes au standard D3950deASTM. En outre, aucun collage n'est permis à l'intérieur de la bobine. |

Le système d'échantillonnage, le nombre de test ainsi que les méthodes des tests sont conformes au standard D3950 de ASTM Un certificat d'analyse (COA) doit accompagner la fourniture des feilliards.

Le certificat d'analyse comporte les résultats des tests (la force de rupture, élongation à la rupture, largeur, épaisseur, couleur et la performance de déchirure) pour toutes les productions. Les feilliards sont fabriqués dans une usine certifiée ISO 9001.

Les feilliards doivent être fabriqués à partir de la résine Polyester de haute qualité, répondant aux exigences de performance de l'industrie de conditionnement des balles de coton avec des additifs pour obtenir un optimum de force de rupture, une soudure efficiente, résistance à la déchirure et d'une bonne rigidité.

NB : CONCEPTION POUR LA CERCLEUSE DE SAMUEL PACKAGING SYSTEMS GROUP

Les rouleaux de feilliards à fournir doivent être de la marque SAMUEL PACKAGING SYSTEMS GROUP conçus pour être utilisés avec la cerceuse automatique modèle P361 de la marque SAMUEL PACKAGING SYSTEMS GROUP.

7 De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;

8 Du non-respect de deux (02) critères essentiels ;

9 De la non-conformité du modèle de soumission ;

10 De l'obtention de moins de 80% à leur évaluation des critères essentiels.

En substance, ces critères sont résumés comme suit :

- . Critère n°IA : conformité des pièces du dossier administratif;
- . Critère n° IB : conformité des caractéristiques techniques majeures de la fourniture ci - dessus indiquées ainsi que dans la pièce n° 5 du présent dossier de consultation ;
- . Critère n° IC : conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de soumission.

#### 14.2 Critères essentiels

- . Critère n° 2A : Engagement du fabricant (production de la lettre d'engagement), ou d'un distributeur agréé ; étant entendu que ledit distributeur présentera obligatoirement une copie de sa convention d'agrément du fabricant - comptant pour 25 %.
- . Critère n° 28 : références du soumissionnaire : Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires (équipements industriels d'égrenage de coton) au cours des cinq dernières années à la SODECOTON ou ailleurs - comptant pour 25 %.
- . Critère n° 2C : délais de livraison : Respect des délais du dossier de consultation - comptant pour 30%
- . Critère n° 2D : Capacité financière délivrée par une banque où le soumissionnaire est domicilié et au moins égale à 311000 000 FCFA comptant pour 10 % ;
- . Critère n°2E : Chiffre d'Affaires moyen des exercices 2020,2019 et 2018 au moins égal à 622 000 000 de FCFA; comptant pour 10%.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 80 % à leur évaluation sera requis pour être retenu.

#### 14.3. Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté des dossiers administratif et technique conformes aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres seront pris en compte pour la suite de l'analyse.

Et pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu Magasin transit SODECOTON à Garoua II.

## 15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres la commande sera attribuée au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent-vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : [sodecoton@sodecoton.cm](mailto:sodecoton@sodecoton.cm), à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 10 Décembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**MOHAMADOU BAYERO**

## SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**CONSULTATION N°09/21/CONS/SDCC/CIPM DU 10/12/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MUR DE CLOTURE DE 550 ML SUR LE SITE DE DJAMBOUTOU 4 (LOT 1) ET DE 347 ML DERRIERE LE CLUB SODECOTON A DJAMBOUTOU (LOT 2)**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance une consultation pour les travaux de construction d'un mur de clôture de 550 ml sur le site de djamboutou 4 (lot 1) et de 347 ml derrière le club SODECOTON à djamboutou(lot2)

### 2. Consistance des prestations

La présente consultation porte sur les travaux de construction d'un mur de clôture de 550 ml sur le site de djamboutou 4 (lot 1) et de 347 ml derrière le club SODECOTON à djamboutou (lot 2)

### 3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels toutes taxes comprises, de l'opération à l'issue des études préalables est de **85 000 000 FCFA pour le lot 1** et de **55 000 000 FCFA pour le lot 2**.

### 4. Allotissement

Les travaux objet de la présente Consultation sont répartis en deux lots (02) comme ci-dessous :

Lot 1 : travaux de construction d'un mur de clôture de 550 ml sur le site de Djamboutou 4 ;

Lot 2 : travaux de construction d'un mur de clôture de 347 ml derrière le club SODECOTON à Djamboutou.

### 5. Participation et origine

La présente consultation est adressée aux entreprises de droit camerounais suivantes :

- UNIVERS CYCLES SARL B.P, 1626 GAROUA,
- FY SOLUTION B.P 242 GAROUA,
- GCSS BP 1626 GAROUA,
- SONOGEBS B.P. 7833 - DOUALA,
- MODIBO ET FILS B.P 1858 GAROUA

### 6. Financement

Les travaux objet delà présente consultation sont financés par le budget SODECOTON de l'exercice 2021.

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton(@)sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être retiré à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton(S)sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme; non remboursable de 100 000 FCFA payable sur le compte n° 97568660001-28 ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " Compte Spécial CAS ARMP Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbe, BafoussamBamenda, Garoua, et Bertoua. Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis de consultation.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de la consultation.

## 9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (06) exemplaires dont un original et cinq (05) copies, marqués comme tels devront parvenir au plus tard le **30/12/2021 à 15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

**CONSULTATION N°09/21/CONS/SDCC/CIPM DU 10/12/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MUR DE CLOTURE DE 550 ML SUR LE SITE DE DJAMBOUTOU 4 (LOT 1) ET DE 347 ML DERRIERE LE CLUB SODECOTON A DJAMBOUTOU (LOT 2)**  
**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de 90 jours, pour chacun des lots.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission de **1700 000 FCFA pour le lot 1 et 1100 000 F CFA pour le lot 2**, établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la consultation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de consultation.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par une Commission ad hoc constituée à cet effet dans la grande salle de réunion de la Direction Générale de la Société à Garoua le 30/12/2021 à partir de 16 heures. Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

## 14. Critères d'évaluation

### 13. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera selon les critères dits éliminatoires puis selon les critères dits essentiels par le système binaire (oui ou non) :

#### 1. Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

- De l'absence ou de la non-conformité d'une pièce administrative après le délai réglementaire accordé ;
- De l'absence de la caution de soumission ;
- Des Fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Non conformité du modèle de soumission ;

- Capacité financière inférieure à 50% du coût prévisionnel (par lot) ;
- Chiffre d'affaires moyen des trois (03) derniers exercices (2020,2019,2018), inférieur aux coûts prévisionnels c'est-à-dire 85 000 000 FCFA pour le lot 1 et 55 000 000 FCFA pour le lot 2 ;
- Délai d'exécution supérieur à 90 jours pour chacun des lots ;
- Obtention de moins de 70% de oui à l'évaluation des critères essentiels.

#### 2. Critères essentiels

- Références générales de l'entreprise :
- Personnel de chantier :
- Déclaration sur l'honneur de la visite du site :
- Présence d'un rapport de visite du site ;
- Organisation, méthodologie, et planning d'exécution des prestations
- Moyens matériels mobilisables

## 15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée, lot par lot, au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante. Un soumissionnaire ne peut être attributaire que d'un seul lot.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour le dépôt des offres

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON B.P. 302 Tél. 222 271080, Email ; [sodecoton@sodecoton.cm](mailto:sodecoton@sodecoton.cm) ; à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P.304, Tél/Fax.222201972 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03

GAROUA le 10 Décembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**MOHAMADOU BAYERO**

# SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°119/21/AOIO/SDCC/CIPM DU 09/12/2021 PORTANT SUR LE CONTRÔLE, L'INSPECTION ET LA CERTIFICATION DES POIDS DES BALLES DE COTON AVANT EMBARQUEMENT POUR LES CAMPAGNES 2021/2022 ET 2022/2023, EN TROIS LOTS**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général de la SODEGOTON lance un Appel d'Offres International Ouvert pour le contrôle, l'inspection et la certification des poids des balles de coton avant embarquement aux ports de Douala et de Kribi -campagnes 2021/2022 et 2022/2023.

## 2. Consistance des prestations

La prestation objet du présent appel d'offres consiste au contrôle, à l'inspection et à la certification du poids de la fibre de coton empotée avant embarquement.

## 3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels toutes taxes comprises de l'opération envisagée ont été évaluées à l'issue des études préalables à 90 millions FCFA pour le lot 1 à 54 millions FCFA pour le lot 2 et à 36 millions pour le lot 3.

## 4. Allotissement

Sur la base d'une estimation des quantités évaluées à 300 000 tonnes, soit une moyenne de 150 000 tonnes/ca

- Lot 1 : Contrôle, inspection et certification de 150 000 tonnes de balles de coton soit 50% de la quantité totale;
- Lot 2 : Contrôle, inspection et certification de 90 000 tonnes de balles de coton soit 30% de la quantité totale ;
- Lot 3 : Contrôle, Inspection et certification de 60 000 tonnes de balles de coton soit 20% de la quantité totale.

## 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises qualifiées dans le domaine et remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur ou aux entreprises reconnues sur le plan International et bénéficiant d'une convention de partenariat avec une entreprise Nationale agréée par le MINCOMMERCE.

## 6. Financement

Le financement de ces prestations est assuré par le budget de la SODEGOTON de l'Exercice 2022 et suivant

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : [sodecoton@sodecoton.cm](mailto:sodecoton@sodecoton.cm), fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : [sodecoton@sodecoton.cm](mailto:sodecoton@sodecoton.cm), fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 125 000 FCFA payable sur le compte n° 97568660001-28 ouvert auprès des 12

agences BICEC ci-après au nom de " Compte Spécial CAS ARMP ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

## 9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies, marqués comme tels devront parvenir au plus tard le 11/01/2022 à 15 heures au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua.

Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

**AVIS:APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°119/21/AOIO/SDCC/CIPM DU 09/12/2021 PORTANT SUR LE CONTROLE, L'INSPECTION ET LA CERTIFICATION DES POIDS DES BALLES DE COTON AVANT EMBARQUEMENT POUR LES CAMPAGNES 2021/2022 ET 2022/2023, EN TROIS LOTS**  
**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Delai de Livraison

L'exécution de ces prestations s'étale sur une période de deux (02) ans (2022-2023), répartie comme suit :

- Une tranche ferme : 12 mois, du 01/01/2022 au 31/12/2022 ; et
- Une tranche conditionnelle : du 01/01/2023 jusqu'à la fin de l'embarquement du coton de la campagne 2022 - 2023.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **1 800 000 FCFA pour le lot 1, 1080 000 FCFA pour le 2 et à 720 000 pour le lot 3 et valable pendant trente (30) jours** au-delà de la date limite de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres. Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre. Les banques locales formellement indiquées par les banques étrangères devront fournir un document signé établissant leur relation avec lesdites banques.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua le **11/01/2022 à partir de 16 heures**

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

## 14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

### 14.1 Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

- 1 De l'absence ou de la non-conformité d'une pièce administrative après le délai réglementaire accordé ;
- 2 De l'absence de la caution de soumission ;
- 3 Des fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- 4 De l'absence ou la non-conformité de l'agrément du MINCOMMERCE ou d'une convention de partenariat avec une entreprise nationale agréée, ainsi que de la preuve de la qualité de contrôleur de pesée sur le plan international ;
- 5 De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- 6 Du non-respect de deux (02) critères essentiels ;
- 7 De la non-conformité du modèle de soumission ;
- 8 De l'obtention de moins de 80% à l'évaluation des critères essentiels.

En substance, ces critères sont résumés dans le tableau ci-après :

- . Critère n°IA : Conformité des pièces du dossier administratif ;
- . Critère n°IB : conformité des capacités techniques du soumissionnaire ;
- . Critère n°IC ; Conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de soumission.

### 14.2 Critères essentiels

- . Critère n°2A : disponibilité du matériel et des équipements de travail comptant pour 15 % ;
- . Critère n°2B : localisation des installations comptant pour 25 % ;
- . Critère n°2C : références dans les domaines similaires comptant pour 15 % ;
- . Critère n°2D : expérience du personnel clé comptant pour 25 % ;
- . Critère n°2E : délais d'exécution comptant pour 5 %. Respect des délais du DAO
- . Critère n°2F : Capacité financière délivrée par une banque où le soumissionnaire est domicilié et au moins égale à 45 000 000 FCFA pour le lot 1, 27 000 000 FCFA pour le 2 et à 18 000 000 pour le lot 3, comptant pour 10 % ;
- . Critère n°2G : Chiffre d'Affaires moyen des exercices 2020, 2019 et 2018 au moins égal à 90 millions FCFA pour le lot 1, 54 millions FCFA pour le 2 et à 36 millions pour le lot 3 ; comptant pour 5%.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 80 % à leur évaluation sera requis pour être retenu pour la suite de la procédure.

### 14.3. Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté des dossiers administratif et technique conformes aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres seront pris en compte pour la suite de l'analyse.

Et pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises.

## 15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante.

Les soumissionnaires ont l'obligation de soumissionner pour les trois lots, mais ne pourront être attributaire de plus de deux lots représentant au plus 70 % du tonnage total à traiter.

## 16. Durée Validité des Offres

Il est présumé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email ; [sodecoton@sodecoton.cm](mailto:sodecoton@sodecoton.cm), à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 9 Décembre 2021

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**MOHAMADOU BAYERO**

# HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE YAOUNDÉ

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/HGOPY/CIPM/2021 DU 14/12/2021 RELATIF A LA FOURNITURE DES REPAS AUX MALADES ET AU PERSONNEL DE L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE YAOUNDE**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé (HGOPY) envisage de recruter un Prestataire de Services pour assurer la fourniture des repas aux malades et au personnel dudit Hôpital.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations consistent à fournir les repas aux malades et au personnel de l'Hôpital, ainsi que les prestations connexes.

## 3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel pour l'exécution de cette prestation est de 202 921 800 (deux cent deux millions neuf cent vingt un mille huit cent) francs CFA.

## 4. Allotissement

Le présent DAO comprend un seul lot unique.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres suivant le DAO N°003/DAO/HGOPY/CIPM/2021 du 14 décembre 2021, est réservée aux entreprises installées au Cameroun et remplissant les conditions prévues par la réglementation, ayant une bonne expérience dans ce type de prestation.

## 6. Financement

Les prestations seront financées par le budget de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé, Exercices 2022 et suivant imputation budgétaire **61 03 41**.

## 7. Consultation du Dossier

Le DAO peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat de la Direction Administrative et Financière de l'Hôpital Gynéco- Obstétrique et Pédiatrique Yaoundé, B.P. : 4362 Yaoundé, Tél/fax : 222 21 24 31.

Le DAO peut être obtenu au Secrétariat de la Direction Administrative et Financière de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé, Tél/fax : 222 21 24 31 dès publication du présent avis, contre présentation de la quittance de versement d'une somme non remboursable de cent vingt six mille (**126 000**) francs CFA payable au Trésor Public au nom du compte de l'ARMP.

## 8. Acquisition du Dossier

Le DAO peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat de la Direction Administrative et Financière de l'Hôpital Gynéco- Obstétrique et Pédiatrique Yaoundé, B.P. : 4362 Yaoundé, Tél/fax : 222 21 24 31.

Le DAO peut être obtenu au Secrétariat de la Direction Administrative et Financière de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé, Tél/fax : 222 21 24 31 dès publication du présent avis, contre présentation de la quittance de versement d'une somme non remboursable de cent vingt six mille (**126 000**) francs CFA payable au Trésor Public au nom du compte de l'ARMP.

## 9. Remises des offres

Les offres, paraphées et rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, seront déposées au Secrétariat de la Direction Administrative et Financière de l'Hôpital Gynéco- Obstétrique et Pédiatrique Yaoundé, B.P. : 4362 Yaoundé, Tél/fax : 222 21 24 31, au plus tard **le 20 janvier 2022 à 13 heures** et devront porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/HGOPY/CIPM/21 DU 14/12/2021  
RELATIF A LA FOURNITURE DES REPAS AUX MALADES ET PERSONNEL DE L'HOPITAL  
GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE YAOUNDE  
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

## 10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu est de deux (02) ans à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage.

### Lieu d'exécution

Les prestations, objet de la présente consultation, seront exécutées à l'Hôpital Gynéco- Obstétrique et Pédiatrique Yaoundé (HGOPY).

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de **quatre millions cinquante huit mille quatre cent trente six (4 058 436)** Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

1.1 Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente en la matière, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

7.2 Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du DAO sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une Compagnie d'Assurance agréée par le Ministère des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Consultation, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières se fera en un temps le 20 JANVIER 2022 à partir de 14 heures précises dans la Salle des Actes, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de HGOPY.

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera sur la base des critères éliminatoires et essentiels.

### Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce non régularisée dans les 48 heures ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Toute déclaration fausse ou mensongère relevée dans le dossier.
- Falsification d'une pièce administrative ;
- Note technique inférieur à 70 sur 100.

### Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur la base des critères suivants:

- Expérience du soumissionnaire, (18 pts) ;
- Références du soumissionnaire dans la réalisation des prestations similaires, (45 pts) ;
- Expérience du personnel, (30 pts);
- Organisation du travail et plan de déploiement des Agents (05 pts)
- Présentation (02pts).

## 15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire ayant satisfait aux critères de qualification et dont l'offre financière aura été évaluée la moins disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pendant quatre vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat de la Direction Administrative et Financière de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé, Tél/fax : 222 21 24 31.

YAOUNDE le 14 Décembre 2021

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**MBU ROBINSON ENOW**

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

#### Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant

ou

Point Focal

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Personne Physique

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse (\*\*): ..... B.P. : .....

Tél. (\*) : ..... Fax : .....

E-mail (\*) : .....

Site web : .....

#### Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

#### Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16  
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510  
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691  
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026  
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse [billing@armp.cm](mailto:billing@armp.cm), d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse [support@armp.cm](mailto:support@armp.cm)

(\*) séparez les données multiples par les virgules.

(\*\*) quartier, rue, etc....

# LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

## Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

## Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

## Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone / Tablette / PC**

## Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 [www.armp.cm](http://www.armp.cm)



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...**  
**La meilleure information sur les Marchés Publics !**